RN10 - Phase 2 : Aménagement du nouveau carrefour giratoire au niveau du Pavillon Bleu

Après la démolition du pont Cachin lors de la phase 1, débute cet automne la phase 2 : l'aménagement du nouveau carrefour giratoire au niveau du Pavillon Bleu.

Aménagement du nouveau carrefour giratoire au niveau du Pavillon Bleu . Durée estimée : 1 an et demi.

Le carrefour au niveau du Pavillon Bleu sera complètement modifié.
La mise en place d'un giratoire avec des feux tricolores et surtout un accès direct par souterrain pour les voitures venant de la RD912 vers la RN10 va grandement faciliter la circulation et renforcer la sécurité.
Les accès pour les piétons et les vélos seront également facilités.

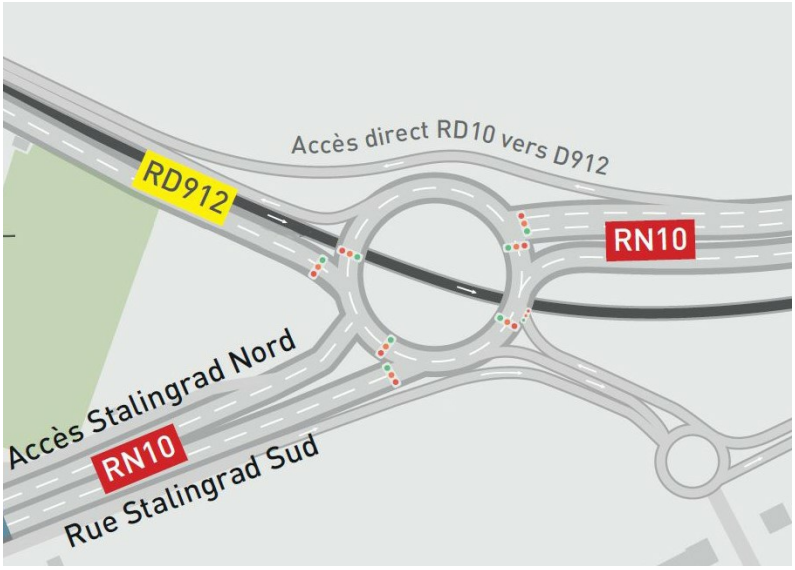

La rue Stalingrad nord sera desservie par la RN10, mais passera à sens unique (dans le sens Paris > Province). L’accès à Paris via la RN10 pour les riverains se fera par la RD912.
Pour permettre l’installation du futur rond-point, il a fallu redessiner les parcelles, et 59 arbres ont dû être supprimés. Ils seront tous remplacés par 59 jeunes arbres, quelques mètres plus au nord.

Les travaux devraient commencer dans les prochaines semaines par le secteur nord, sur la RD912, la rue Stalingrad Nord et avec la création de l’entrée du passage souterrain.

Cette phase durera 5 mois.
Ils seront suivis par la création de la partie centrale du souterrain et la zone ouest du giratoire (4,5 mois) et par la sortie du souterrain et la zone sud (4,5 mois à nouveau).

Comme il s’y était engagé auprès de vous, Monsieur le Maire Ali Rabeh et l’équipe municipale ont tenu à vous informer directement de l’avancée du chantier de la RN10, mené par les services de l’État (la DIRIF : Direction des routes d’Île-de-France), et de ses impacts sur notre vie quotidienne

Lundi 29 novembre 2021 - Abattage des platanes :

Afin de limiter les impacts sur la circulation dans Trappes et sur la RN10, l'opération d’abattage de platanes se déroulera la nuit. Pour chaque arbre abattu, 2 arbres seront replantés

Les travaux entraîneront la fermeture de la RD912 (route de Dreux) de 22h à 5h du matin

Nuisances sonores et poussières

L'opération d'abattage entraînera des nuisances sonores pour les riverains situés au 11 route de Dreux. Comme sur l’ensemble des phases du projet, la Ville et la Direction des routes d’Île-de-France sont particulièrement vigilantes quant aux conséquences des travaux.

Des mesures de réduction des nuisances sonores et des émissions de poussière seront donc prises pour limiter la gêne

Retrouvez le détail du projet et tenez-vous informé(e) des avancées ici

Une question sur les aménagements ? Contactez la Ville : projet.rn10@mairie-trappes.fr

Adresse

78190
78190

Liens utiles

Enfouissement de la RN10